



COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 12 FÉVRIER 2021 SALLE DES FÊTES DE SAINT – ANDRÉ

Le club pétanque de cambuston colosse compte pour l'exercice 2021, 89 licenciés au 12 février 2021.

Dans ces statuts actuels il faut 2/3 de ses licenciés pour l'ouverture de la séance de l'assemblée générale. 62 personnes ont émargé la fiche de présence, le président peut à ce moment ouvrir la séance.

Après émargement, chacun récupère 1 bulletin de vote, 2 si la personne a une procuration.

19H00 : L'ordre du jour est énoncé :

Assemblée générale ordinaire :

- 1 – Rapport moral du président
- 2 – Rapport d'activité du secrétaire
- 3 – Rapport financier du trésorier
- 4 – Approbation des différents rapports
- 5 – Présentation du budget prévisionnel
- 6 – Présentation et validation du nouveau règlement intérieur
- 7 – Élection du nouveau conseil d'administration
- 8 – Points divers
- 9 – Clôture de l'assemblée générale et invitation au verre de l'amitié au club house

Assemblée Générale Ordinaire :

1 – Rapport moral du président

Mr Alexis PAYET président sortant, rappel les difficultés rencontrées compte tenu de la crise sanitaire qui a bien entendu affectée notre discipline. Malgré tout on a pu organiser quelques animations, il remercie toutes celles et ceux qui y ont participé. Petit clin d'œil

également aux dirigeants qui ont assuré le service du bar et qui ont aussi contribué aux organisations des petites manifestations du club. Remerciement chaleureux à Mr Rénaud MOUTOUSSAMY dans ses démarches de recherches de sponsor qui ont portés ses fruits (jeux de tee-shirts et apport financier). Un souhait de bienvenu adressé aux nouveaux arrivants au club. Il a souhaité bonne continuation également aux licenciés qui ont quitté le club.

Il termine en restant positif sur cette année car nous avons su malgré tout garder nos liens amicaux avec une bonne majorité de nos licenciés et en espérant que 2021 sera meilleur.

Le rapport est adopté à l'unanimité des personnes présentes.

2 – Rapport d'activité présenté par le secrétaire

Mr André SYRACUSE secrétaire sortant, expose le rapport le rapport des activités de l'année écoulée (2020).

Malgré un contexte sanitaire qui a vu les différents championnats mis en sommeil, le CPCC a tout de même essayé poursuivre ses petites animations en internes afin de préserver notre esprit de convivialité et de cohésion sociale. Plusieurs samedis prenaient place aux rituels des doublettes non constituées, pas moins de 20 équipes en moyennes y participaient. Les mises étaient intégralement distribuées, le club rajoutait une somme considérable pour gratifier les récompenses sur chaque animation.

La traditionnelle mêlée club n'a elle aussi malheureusement pas pu arriver à son terme ! 6 journées simplement ont pu être organisées. Toutes les mises ont été redistribuées, on a récompensé jusqu'au 21^{ième} au classement (une moyenne de 50 participants / journée).

Un mini championnat a pu être organisé et arrivée à son terme, toutes les équipes se sont rencontrées, s'en est suivi un classement au point. 6 équipes de 5 joueurs ont été constituées. Très bonne stratégie pour servir d'entraînement, tant sur la qualité technique mais également sur l'esprit d'équipe. Sur les mises engagées, le club a mis la somme de 200€ sur les récompenses (650€ au total).

En parallèle de ce mini – championnat, un concours de tir a été mis en place avec un bon nombre de participant, une quarantaine en moyenne. Le club a rajouté plus de 100€ sur les mises.

Une animation a été organisée dans le cadre de la journée de la femme le samedi 7 Mars, avec une particularité dans la composition des équipes, 1 homme et 2 femmes en triplettes mixte. L'intégralité des mises ont été redistribuées, des compositions florales ont été offertes aux lauréats(es).

Le CPCC a reçu quelques journées de qualifications de district, 1 journée en doublette + finale, 3 journées en triplettes. Finale triplette ayant été annulée, toutes les mises ont été restituées aux joueurs concernés.

Des actions prévues n'ont pu malheureusement être organisées compte tenu des restrictions préfectorales et municipales. On retrouve notre traditionnelle sortie en bus, un voyage hors département, diverses animations internes, échange entre club de l'île, notre grand prix,...

Après l'exposé et des réponses apportées aux différentes interrogations, le bilan des activités est adopté à l'unanimité des personnes présentes.

Rapport financier présenté par le trésorier :

Mr Roland PAYET trésorier sortant commente les différents tableaux qui retracent nos mouvements financiers sur cet exercice 2020. Les chiffres sont visibles sur projection du mur de la salle et également sur des copies à disposition de celles et ceux qui veulent regarder scrupuleusement. En somme, le club possède un solde créditeur intéressant, ce qui peut nous permettre d'avoir un avenir plus ou moins tranquille malgré la baisse des activités dû à la crise sanitaire. Le service du bar nous permet de compenser le manque à gagner au de la suspension des compétitions auxquelles nous aurions pu bénéficier.

Malgré la conjoncture COVID, le club s'en sort pas mal au niveau financier. La finale de la coupe de la réunion et notre traditionnel Grand Prix, nos deux actions majeures 2020 en termes de finances n'ont pu être réalisées. Malgré cela, le résultat 2020 fait apparaître un solde positif de 7 635€, en progression par rapport à 2019, il faut dire que nos dépenses ont été moindres. Nos principaux postes de dépenses restent les achats pour 19 670€ soit près de 40% (62% en 2019), suivi des frais divers de gestion pour 16% (23% en 2019).

En produits, le poste recettes buvette reste le plus important pour plus de 21 000€, soit 43% de nos recettes.

Le solde 2020, ainsi que les fonds consolidés des exercices précédents, soit un total de 21 366€ sont ventilés en provisionnement sur l'exercice 2021.

Après quelques interrogations, notamment sur la projection financière en faveur des licenciés, sur le prix de la licence, l'achat des tenues (prise en charge intégralement par le club), des réponses ont été apportées, le club fera toujours un effort mais la contribution de chaque licencié reste fondamentale.

Le bilan a été adopté à la majorité, 1 abstention.

5 – Présentation du budget prévisionnel

Mr Roland PAYET trésorier, soutenu par Mr Alexis PAYET présente le budget prévisionnel pour cet exercice 2021.

Bien entendu, toutes ses prévisions sont vraiment au conditionnelle car la situation sanitaire ne nous présage pas grand espoir de pouvoir organiser beaucoup de manifestation cette année, en tout cas au premier semestre.

La commande des polos pour chaque licencié est lancée. Des achats de petits matériels seront effectués pour le bon fonctionnement du club (1 mètre sera offert à chaque licencié), achat de matériel de bureau, achat d'un vidéoprojecteur, fil et clous pour traçage terrain,...

Le CPCC prévoit d'injecter comme d'habitude une contribution financière dans les animations organisées par le club (mêlées, concours de tir, mini-championnat, animations interne, prise en charge collations,...)

6 – Validation du règlement intérieur

Comme pour les statuts, le règlement intérieur se voyait vieillissant est inadapté à l'évolution du CPCC.

Il nous a paru essentiel de porter quelques modifications afin d'être à jour avec notre bon fonctionnement.

Parmi les points modifiés on retrouve nos moyens officiels de communication, groupe Whatsapp, groupe Messenger et le site du club qui s'ajoutent à notre panneau d'information située au club house. Les conditions de retour d'un licencié qui a quitté le club est également règlementé.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité des personnes présentes

Le règlement intérieur est consultable sur notre site « colossepetanque.com »

7 – Élection du nouveau Conseil d'Administration

Cette tâche a été confiée à 3 licenciés du club du fait que tous les membres sont démissionnaires, on a préféré attribuer cette mission à une commission de surveillance et d'organisation de cette élection.

Pas moins de 13 candidats ont été recensés pour 11 éligibles au conseil d'administration.

Une urne était à disposition afin de recueillir les bulletins en toute discrétion. Les membres de la commission élection restaient vigilants quant au bon déroulement de ces élections. Une fois que tous les adhérents ont effectués leurs votes, ils procèdent aux dépouillements.

Une fois les résultats connus, un représentant de la commission prend donc le micro et promulgue les scores de chaque candidat est indique par la suite les personnes élus. 10 personnes sont élues par différences de voix majoritaire, 2 candidats doivent être départagés car ils ont le même nombre de voix (30). Pendant l'annonce de ces résultats, les candidats en litige de voix se concertent. Malgré l'insistance de procéder à un nouveau vote par l'assemblée pour les départagé, l'un des deux désiste et laisse donc la place à son égal. Le représentant de la commission électorale valide ainsi l'élection du dernier candidat pour atteindre le quota du conseil d'administration qui est de 11 maximums.

Sont élus à l'issus des votes au conseil d'administration :

Inscrits : 78 / Votants : 71 / Exprimés : 71

- Mme Brigitte MAHÉ, 47 voix
- Mr Alexis PAYET, 71 voix
- Mr Serge BÉGNIS, 65 voix
- Mr André SYRACUSE, 70 voix
- Christophe GAZE, 35 voix
- René TRAN VAN TRINH, 58 voix
- Mr Patrick ICHANE, 68 voix
- Mr Jean Paul DOUYÈRE, 54 voix
- Mr Alex MAILLOT, 35 voix
- Mr Georges TURPIN, 32 voix
- Mr Christian ÉTHÈVE, 30 voix

Non élus :

- Mr Rénaud MOUTOUSSAMY, 25 voix
- Mr Johnny FONTAINE, 30 voix

L'élection du conseil d'administration est validé par l'assemblée, elle se réunira au plus tard la semaine prochaine afin d'élire le bureau.

9 – Questions diverses

***interrogation sur le solde du compte**

Pourquoi ne pas faire profiter aux licenciés des petits avantages ?

Le président répond que des gestes ont déjà été effectués, participation sur les primes lors des animations, l'achat de tee-shirts, les différentes collations. Ca n'empêche pas de réfléchir sur un autre investissement, le club n'y est pas opposé mais il faut être prudent car les subventions ne sont éternelles et extensibles ces dernières années.

***Situation sur les demandes en cours au niveau de la municipalité ?**

Une réunion a eu lieu récemment avec l'adjoint aux sports ainsi que le directeur des services des sports pour justement relancer nos différentes doléances.

- installations des toilettes

Dossier en cours d'instruction, des solutions sérieuses sont à l'étude.

- Entretien du boulo-drome

Problème récurrent, pas de solution dans l'immédiat si ce n'est que l'intervention d'une tractopelle ponctuellement. L'embauche d'1 voir 2 personnes auraient été pérennes pour un entretien constant.

- Éclairage

Toujours au point de départ mais le service des sports a pris le problème très au sérieux et devrait déboucher sur des travaux on l'espère cette année même.

- Réceptions des compétitions

La mairie est en cours d'acquisition du terrain, cela devrait être effective d'ici fin de ce mois de février.

L'appellation du site bloque toutes nos démarches pour l'instant. En effet, on est reconnu en site public et non pas en site sportif, ce qui est préjudiciable pour l'organisation de nos animations (espace public = pas plus de 6 pers rassemblées, espace sportif = distanciation et gestes barrières). On a fait preuve de patience jusqu'à présent, il nous reste certainement très peu de temps à attendre avant que la municipalité fasse le nécessaire très prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

L'ensemble de l'assemblée est invité au club house afin de partager un pot d'amitié.

Fin de la séance 20h45.

Le secrétaire,

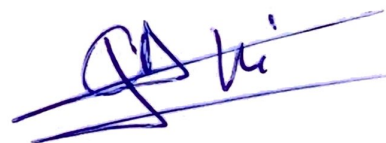


André SYRACUSE

cachet du club

**Club de Pétanque Cambuston Colosse
C.P.C.C.
N° affiliation CRPR 3019
97440 SAINT-ANDRÉ**

Le président,



Alexis PAYET